

bénévolat

Jean-Paul Lucas, un homme d'actions

Le nom Jean-Paul Lucas parle à de nombreux Chapelains. Son humilité l'a freiné à se confier sur son parcours de bénévole investi. Pourtant, son action est exemplaire.

Il a très tôt œuvré dans la vie associative chapelaine en assurant la présidence de l'OGEC de l'école Saint-Michel pendant plusieurs années, avant de prendre les rênes de La Chapelaine, pendant 15 ans. Jean-Paul Lucas a mis son énergie et son dévouement au profit de l'humanitaire, et plus particulièrement de l'association Actions Humanitaires délégation ouest.

Aidé par une équipe de bénévoles principalement chapelains et treilliérains, il apporte son soutien à des populations défavorisées à travers plusieurs pays en envoyant du matériel médical, paramédical, scolaire. Actions Humanitaires mène également une action sociale en France et aide les enfants handicapés, les personnes ou familles isolées, ou dans la détresse, en complément de l'action sociale du pays.

La délégation ouest implantée à La Chapelle-sur-Erdre

Jean-Paul Lucas anime la délégation Ouest d'Actions Humanitaires. La présidence nationale implantée à Molsheim en Alsace est assurée par Jean-Michel Temmos. Grâce aux délégations régionales, l'Organisation Non Gouvernementale - ONG - Actions Humanitaires est implantée en Bretagne, Haute-Normandie, Pays-de-la-Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur. Depuis 2010, 400 donateurs (Centres Hospitaliers, cliniques, professionnels de la santé et de l'éducation, particuliers...) ont confié 2 500 m³ de matériels qui ont été



Jean-Paul Lucas, délégué régional et Jean-Baptiste Garzia, bénévole au sein de l'association devant le VASB Fiat Ducato offert par le SDIS 44.

redistribués dans 21 pays. Le matériel de la délégation ouest est stocké à Treillières, dans un entrepôt mis gracieusement à la disposition de l'association par un mécène. Le choix de la destination des articles recueillis est déterminé uniquement par la présence sur place d'une structure fiable. L'ONG veille tout particulièrement à la traçabilité. Elle sait exactement où se situent les équipements envoyés, par qui ils sont utilisés et comment ils sont entretenus. Au besoin, des techniciens interviennent sur place, des formations sont dispensées.

Une ambulance donnée par le SDIS 44 pour le Burkina Faso

En 2014, la délégation ouest, a mené des actions en direction d'une dizaine de pays dont le Maroc, la Tunisie, la Mauritanie, le Cameroun, le Burkina Faso... Un VASB Fiat Ducato a été donné à Actions Humanitaires par le Service Départe-

mental d'Incendie et de Secours de Loire-Atlantique - S.D.I.S 44 - (Conseil général) en février. Ce véhicule a été gracieusement contrôlé par le garage Bénéteau et son contrôle technique offert par Sécuritest, deux sociétés de La Chapelle-sur-Erdre. Le docteur Jacques Laporte, chirurgien, membre d'Actions Humanitaires a livré ce véhicule sur place et opéré durant quinze jours. Cette ambulance est utilisée au Centre Hospitalier à Bobo Dioulasso. Parallèlement à cette opération, un container comprenant un microscope opératoire, des appareils d'anesthésie, des volumes conséquents de matériels stériles consommables à usage unique, du linge opératoire, des lits médicalisés, des fauteuils roulants a été expédié. Fin janvier 2015, une nouvelle ambulance sera remise à l'association par le SDIS 44. La destination de ce véhicule reste à déterminer.

Actions Humanitaires
06 03 76 21 34 ou 06 64 74 53 22